

La danse du « between give and take »

La situation d'Esteban : recherche et mise à profit du déséquilibre



Le thérapeute contextuel, un équilibriste sur le fil tendu du « Between Give and Take », entre tirer et tenir ?

XIVème Rencontres contextuelles du Valais Roman en Périgord, 2020



INSTITUT DE FORMATION
À LA THÉRAPIE CONTEXTUELLE

IFTC Ap. 218, 17 avenue d'Italie, 75013 Paris
Siret : 848 329 264 00024 - Formation NdA-IdF : 11 75 59637 75 -
contact : 33 (0)6 76 54 40 93 – mail : IFTC.contact75@gmail.com
site lftc-contextuelle.fr

La danse du « between give and take »

La situation d'Esteban : recherche et mise à profit du déséquilibre

Travail présenté par Catherine Masy lors des XIV^{ème} Rencontres Contextuelles qui se sont tenues du 23 au 29 Aout 2020, dans le Périgord. Version du 21.08.2020, complétée le 29.11.2020.

Je participe pour la quatrième fois aux Rencontres Contextuelles du Valais Romand et cette fois, Béatrice BAUDRY m'a sollicitée pour une présentation d'une heure environ. Le thème de cette année « **Le thérapeute contextuel, un équilibriste sur le fil tendu du « Between and Take », entre tirer et tenir ?** » m'a déconcertée. Je m'en suis sentie d'abord bien lointaine - je ne travaille pas en consultation, en cabinet, dans un espace reconnu habituellement comme thérapeutique – et à la fois très proche du fait de ce que je rencontre dans ma pratique d'éducatrice spécialisée depuis de longues années (engagée auprès des jeunes et de leurs familles, dans des relations d'aide, d'éducation, de soin et de culture). Mon expérience en tant que clinicienne de concertation et mon approche de la Thérapie Contextuelle ne me laissent aucun doute : le « Between Give and Take », ça swingue, ça tangué, ça chaloupe, se marche dessus, se télescope en essayant de garder le tempo ou de lâcher les chevaux dans un emballement rythmique.

Je suis une professionnelle qui exerce ses fonctions éducatives, de coordination, et thérapeutiques au sein d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (Association Coste) auprès d'enfants âgés de 3 à 21 ans et des membres de leur famille.

Depuis deux ans et demi, j'assume la fonction de coordinatrice : je ne me rends plus au domicile des personnes accompagnées dans le cadre de mesures SAPMN (Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel), je n'assume plus des temps dits familiaux dans le cadre de l'Hébergement Collectif et suis à distance de l'accompagnement direct et proximal quotidien. J'interviens auprès de l'équipe en réunion, auprès des binômes éducatifs pour des points situation/binôme (où en est le travail ? Les objectifs sont-ils toujours d'actualité ? Comment s'organise le binôme : répartition, enjeux relationnels, tensions, etc...). Je suis activable pour l'élaboration et la Co construction avec les membres des familles du Projet Partagé d'Accompagnement Educatif (PPAE) et suis obligatoirement présente à l'étape d'évaluation du projet, toujours en présence des membres des familles.

Au niveau de la temporalité, l'accompagnement se déroule comme suit :

1. « Sociogénogramme » d'accueil.
2. Elaboration du PPAE dans les trois mois qui suivent l'admission.
3. Bilan du PPAE et ajustements au plus tard dans les six mois qui suivent l'admission.
4. Bilan/Fin de mesure/Perspectives.

Il m'arrive assez fréquemment d'être présente au « Sociogénogramme » d'accueil. J'ai une place particulière, à distance, repérable sur des temps précis : « Sociogénogramme » d'accueil (présentation du service et des personnes), élaboration, bilan-évaluation. La rédaction des évaluations reprend le contenu des échanges et est soumis à l'avis des membres des familles quant au choix des termes ; ce travail est parfois fait en direct avec l'ordinateur ou dans un deuxième temps avant signature des parents, de l'enfant et de la cheffe de service.

Ces temps de bilan durent environ 1h30-2h, et sont pour les membres des familles une occasion d'ouvrir des questions relationnelles, en fonction des questions contextuelles que je m'autorise à poser. Le « Between Give and Take » est-il bien à l'œuvre dans une reconnaissance des contributions de chacun, du travail encore à entreprendre ou à poursuivre. La Partialité Multidirectionnelle me permet une priorité d'égard pour chacun, dans un dialogue le plus contextuel possible. Le binôme éducatif est présent et me permet de m'appuyer sur lui ou de m'en distinguer parfois dans une recherche d'équité, pour garantir la parole de chacun et engager les responsabilités parentales et professionnelles.

Plus je gagne en expérience dans cette fonction, plus elle m'apparaît essentielle dans les processus thérapeutiques, dans lequel les membres des familles, les professionnels et moi-même sommes engagés. Les membres des familles me retrouvent (et je les retrouve) à intermèdes réguliers, en sachant que nous avons du temps pour travailler ensemble. Avec les jeunes majeurs, cet espace et cette temporalité de travail prennent aussi une dimension thérapeutique, dans un contexte plus resserré (absence des parents, mais possibilité d'ouvrir aux personnes ressource).

Suis-je une équilibriste ? Sans doute car le chemin relationnel n'est jamais stable et plat, il rencontre de multiples obstacles, s'inscrit dans des ondes, mouvements qui m'obligent à adapter, ajuster ma trajectoire, la modifier dans une position active. Je peux pousser, tenir tour à tour face à une situation, une personne. Comme dans une danse où s'impose toujours un « meneur » qui guide, tient son partenaire, le soutient jusqu'aux figures frôlant le déséquilibre pour s'y appuyer, y trouver force et ressource. Le partenaire vient nous chercher, nous sollicite, nous invite, nous séduit, nous agace et nous met en demeure de réagir : faire corps, pousser, tirer.... Jusqu'où puis-je m'autoriser dans l'accompagnement et dans le cadre de ma fonction pour ne pas empiéter sur le travail du binôme éducatif ? Pour ne pas aller sur les plates-bandes de la psychologue ? Ma fonction ne fait-elle pas intrusion dans les champs de recouvrement des différentes fonctions ? Là où l'on ne m'attend pas forcément.

Comment cette danse du « Between Give and Take » s'exerce-t-elle Comment la Thérapie Contextuelle s'invite-t-elle, a-t-elle sa place dans une relation éducative ? Comment la danse du « Between Give and Take », passe-t-elle de l'échelle familiale à celle de l'équipe éducative, du réseau professionnel ? Quels pas de danse s'opèrent ?

Est-il aisé d'appliquer pratiquement des principes thérapeutiques auprès des membres des familles que nous accompagnons.

A l'Association COSTE, des termes et principes de la Thérapie Contextuelle apparaissent dans le Projet d'Etablissement 2018-2023 dont voici certains extraits : p18, « Les trois principes qui structurent notre projet sont la considération des membres des familles et des partenaires, la diversité des ressources et la proximité avec l'environnement du jeune.

- **La considération**

Le premier principe est celui d'une attention bienveillante à tous les protagonistes de l'histoire de l'enfant quels qu'aient été les dommages. Parce que dans la grande majorité des situations, les parents sont disponibles pour contribuer à ce que demain soit mieux qu'hier, nous souhaitons ouvrir dès le début de notre intervention un débat constructif.

.....p 19, « Nous sommes régulièrement confrontés aux défaillances parentales, aux insuffisances et aux limites des adultes qui ont la responsabilité d'éduquer les enfants.

Nous soutenons les efforts faits par les adultes mais aussi par les enfants dans leur attention pour les autres. Beaucoup d'enfants compromettent leur avenir parce qu'ils sont trop préoccupés par les autres (un parent vulnérable, un frère malade, etc...). Nous devons alors soutenir cette considération de l'enfant pour un proche et la reconnaître pour l'aider à accepter un avenir pour lui.

.....p 20, L'éloignement de l'environnement familial, s'il est une condition nécessaire de la protection, n'est pas, selon nous, de manière systématique, un facteur suffisant d'apaisement. A lui seul il ne peut pas toujours être un projet d'avenir pour l'enfant. Un travail de mise en lumière des abus comme des contributions peut soutenir un enfant dans un désir d'avenir. Ces modalités de travail sont réunies dans le champ de l'approche Contextuelle définie par I. Boszormenyi-Nagy.

Psychiatre américain d'origine hongroise, I. Boszormenyi-Nagy(1920-2007) est connu, dès la fin des années cinquante, pour son travail de pionnier dans le domaine de la thérapie familiale et de la psycho-généalogie, au croisement de la systémique et de la psychanalyse. Il a développé la Thérapie Contextuelle qui intègre un paradigme nouveau, l'éthique relationnelle, à savoir la juste répartition des mérites, des bénéfices et des obligations dans les relations interpersonnelles. Nagy considère la confiance, la loyauté et le support mutuel comme les clefs qui caractérisent les relations intrafamiliales et maintiennent la famille unifiée¹.

Ces extraits choisis pourraient être complétés par d'autres références comprises dans notre Projet d'Etablissement, comme celle à la « Clinique de Concertation » dont les

¹ *Le processus de la thérapie familiale intensive*, Psychothérapies familiales, PUF-1980

principes - parler des gens absents comme s'ils étaient présents, rechercher les ressources résiduelles, etc...- sont repris dans la plaquette de présentation du service.

S'appuyer sur ces références dans le Projet Institutionnel est une chance et s'avère moteur dans l'accompagnement proposé, mais peut aussi s'avérer lourd ou théorique (rester dans un tiroir sans application concrète).

Je me propose au travers d'un exemple de montrer comment on peut faire vivre ces principes éthiques au quotidien et comment une danse du « Between Give and Take » s'installe progressivement, comment, dans ma place d'éducatrice, de coordinatrice j'ai pu tirer à certains moments et tenir à d'autres, à la recherche d'un déséquilibre sain, éthique.

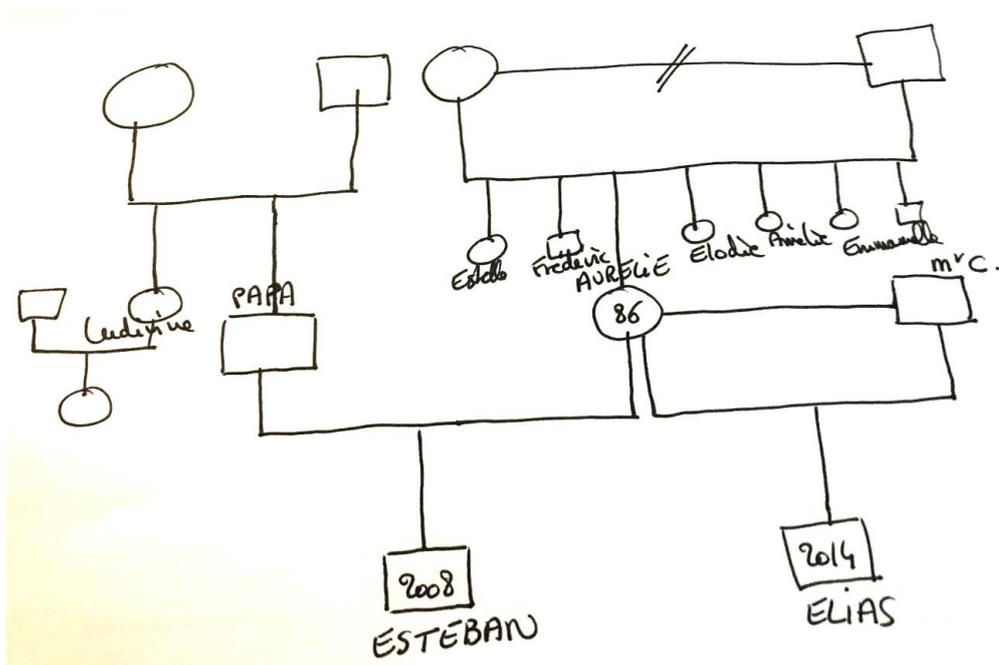
Esteban

1. Le temps de l'accueil : introduction musicale, appréhension du tempo.

Esteban est âgé de 12 ans, est arrivé à l'Association Coste en mars 2019 dans le cadre d'une mesure d'hébergement (après un séjour au Foyer de l'Enfance ; arrivée le 2.08.2018, suite à un placement familial qui s'est mal passé). Estéban est confié à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis 2011 (de 2011 à 2014 dans le cadre d'un accueil provisoire, puis chez sa mère pendant un an, et dans le cadre d'une mesure judiciaire depuis 2016, d'abord par Ordonnance de Placement Provisoire puis par Jugement d'Assistance Educative). Ses parents sont séparés depuis 2010 ; la maman s'est remariée et a eu de cette union un deuxième petit garçon, Elias.

Les deux parents ont eu un parcours dans le champ du médico-social et en milieu protégé ; le papa travaille actuellement en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et est accompagné par le SAVA (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Estéban est scolarisé au sein d'un IME en externat. Nous sommes sollicités pour une mesure de placement décidée par le juge des enfants.

Dès la première réunion d'équipe où la situation d'Estéban a été présentée, avant même le démarrage possible de la mesure, nous avons eu la préoccupation d'un retour de nos échanges auprès des deux parents et spécialement auprès de la maman. En effet, nous avons accompagné par le passé cette maman, Aurélie, presque dix ans (ainsi que l'ensemble de sa fratrie) jusqu'en 2005. Madame souhaite que notre équipe intervienne (premier pas de danse vers nous) et nous nous interrogeons sur les avantages et inconvénients de ce contexte : confiance déjà présente, informations connues de certains membres de l'équipe sur la trajectoire personnelle de la maman (nous n'entrons pas dans la danse directement). Les parents persistent dans leur choix à notre égard ; nous n'avons pas accompagné le papa mais ce dernier était en couple avec Aurélie lorsque nous avons mis fin à la mesure éducative d'Aurélie à sa majorité au profit d'un suivi de type SAVA.



Après débat en équipe, nous décidons du binôme éducatif en choisissant Lionel qui a été référent d'Aurélie durant la fin de son parcours institutionnel. Je suis coordinatrice et ai connu Aurélie sur le groupe où je travaillais lorsqu'elle était adolescente dans le cadre de l'internat. Nous ne prenons pas l'option de deux professionnels connus par Aurélie durant son placement. Mégane qui est remplaçante fait partie du binôme, plus tard remplacée par Marion.

2. Les présentations : choix de la danse : pourquoi pas une valse ?

Lors du « Sociogénogramme » d'accueil, en passant par Lionel, je demande aux parents si ma présence peut les gêner ou non. Je suis accueillie chaleureusement et Aurélie me fait la bise, en m'appelant d'abord Mme MASY, puis Catherine et en expliquant à Estéban que j'étais son éducatrice. Nous garderons ce rituel de d'abord se saluer par nos noms de famille et par un vouvoiement avant de passer par nos prénoms et le tutoiement au cours de chaque rencontre. Comme une introduction musicale qui plante le décor et permet au couple de danse de démarrer ensemble sur le bon tempo.

Estéban assiste aux relations de confiance affichée par sa Mère et reconnues par nous : entre elle et Lionel qui a été son référent, entre elle et moi, l'ancienne éducatrice de son groupe, entre moi et mes collègues à qui je demande de relayer auprès des parents ma possible présence, entre son père et sa mère qui donnent des exemples précis et précieux de leur confiance mutuelle (ils se parlent à propos d'Estéban malgré leur séparation, monsieur reconnaît le rôle du beau-père auprès de son fils).

Durant ce temps de travail, le Papa expliquera les origines du choix du prénom de son fils lié à un éducateur qui se prénomme « Michel, Estéban », qu'il appréciait tout particulièrement : Estéban ne le savait pas. Le Papa nomme sa grande confiance envers les professionnels qui l'ont accompagné et qui l'accompagnent encore. Le

papa est venu pour le dessin avec la personne dont il juge la présence utile : Ouafa, son éducatrice référente du SAVA. Il raconte comment à la naissance d'Estéban, les éducateurs du service lui ont fait des cadeaux de naissance et combien ces présents lui ont fait chaud au cœur : il nomme un petit mouton en peluche et a les larmes aux yeux.

La considération s'écoule en cascade qui serpente entre les membres de la famille et les professionnels : la balance relationnelle s'actionne dans le « Between Give and Take » dans une dynamique de légitimité constructrice. Prendre le temps de l'échange sur les conditions d'une confiance non plus décrétée mais secrétée produit de la légitimité. Ce démarrage de l'accompagnement va être déterminant pour la suite. Chacun a pu exprimer son ressenti : émotion pour le Papa, colère de la Maman liée à un placement familial qui s'est mal passé et reconnaissance par elle de sa propre violence face à son fils, qu'elle regrette mais qu'elle nomme, ne sachant pas comment elle aurait pu faire autrement, interrogations d'Estéban sur les raisons du placement, précisions sur la durée du Jugement d'Assistance Educative (18 mois).

3. Elaboration du PPAE : tenir compte des responsabilités parentales malgré les fragilités.

Cette étape s'est faite en présence des deux parents (sans Estéban qui avait travaillé de son côté son projet), du binôme éducatif et de moi-même. Nous avons porté sa parole, les échanges ont été retransmis à Estéban ; son absence a permis à chacun des parents d'exposer leurs attentes, souhaits, exigences parentales et aussi leurs difficultés à prendre en charge leur fils sur la durée. Les droits de chacun des parents est précisément stipulé dans le Jugement d'assistance Educative : un WE sur deux (du vendredi au samedi) et un mercredi à la journée pour la maman et un WE sur deux, ainsi que deux ou trois nuits pendant les périodes de vacances, pour le Papa.

Nous avons privilégié le discours parental de deux parents vulnérables et fragiles pour leur permettre d'engager leur responsabilité commune et individuelle et pour soutenir (alléger) Estéban très préoccupé par les fragilités de ses deux parents.

4. Donner pour mieux prendre : on valse à l'envers.

Alors que je ne suis pas dans la proximité éducative avec Estéban et ses parents, me vient l'idée de proposer à Aurélie (que je nomme toujours volontairement d'abord par son nom de femme mariée Mme C.), de participer au groupe « Famille-Pro » qui réunit des jeunes, parents et des professionnels de notre institution pour faire évoluer nos pratiques. Je lui fais cette proposition par téléphone, et tout de suite elle accepte. Ma présence au groupe la rassure et lui donne de l'assurance. Nous faisons les trajets ensemble avec une autre Maman et une jeune fille.

Lors de la première tenue de ce groupe, chacun se présente et explique les motivations de sa présence. Aurélie, lorsque vient son tour, explique qu'elle a été placée dans son enfance à Coste, que ce type de groupe n'existait pas et qu'elle

aurait bien aimé, qu'elle est là pour montrer à son fils l'intérêt qu'elle lui porte et qu'elle souhaite améliorer les choses. Une grande émotion est ressentie par tous. Aurélie peut, dans un retour indirect, donner à son tour, presque quinze ans après aux professionnels connus et inconnus, ce qu'elle a pris il y a longtemps dans une responsabilité parentale. Dans ma relation avec Aurélie, je peux prendre ce qu'elle donne dans ce contexte qui n'est pas en lien direct avec Estéban mais qui contribue à la qualité de son accompagnement et à la qualité des relations intrafamiliales.

Aurélie viendra à chaque date du groupe famille/pro, y compris en mon absence, et participera au projet commun avec des étudiants de l'IFME (Institut de Formation aux Métiers Educatifs) pour faire évoluer les pratiques avec les familles et le travail auprès des membres des familles. Elle s'est retrouvée en position de « formatrice », témoin d'expérience auprès de futurs professionnels (elle qui n'est pas à l'aise avec la lecture et l'écriture). De même, elle est venue au Forum des droits des enfants avec Estéban, où nous présentions les outils de l'Association Coste. Estéban a pu percevoir l'implication de sa mère dans l'institution et a exprimé son souhait de participer lui aussi au groupe famille/pro. On imagine dans la balance relationnelle entre Aurélie et Estéban les échanges possibles dans le donner/prendre, dans une reconnaissance mutuelle qui accroît la confiance et le crédit de chacun par rapport à l'autre.

Lors des trajets avec Aurélie, il a souvent été question de ses relations avec sa fratrie et ses parents ; fâcherie avec certaines sœurs, rapprochement avec son père et une sœur, rancœur vis-à-vis de sa mère. Notre balance relationnelle trouvait écho, alimentait les relations intrafamiliales. Comme un passage de témoin, dans une réflexion possible : nous allons au bal et pouvons faire plusieurs danses avec différents cavaliers, se voir et se regarder danser.

5. Changement de cavalier dans la danse : Estéban veut valser aussi.

Durant le confinement, Estéban a été séparé durablement de ses deux parents pendant plus de deux mois. Leurs seuls liens se faisaient par téléphone et parfois par Visio.

J'ai pris l'initiative de prendre des nouvelles d'Aurélie, pour savoir comment elle vivait cette période si particulière et aussi pour l'informer du report du bilan du PPAE prévu le 25 mars au regard de la pandémie.

Aurélie a dû faire face de son côté en gérant au quotidien son dernier enfant, Elias, en l'absence du papa au travail puis parti au Maroc et sans l'appui des structures scolaires et de loisirs fermées pour raisons sanitaires. Elle s'est retrouvée en difficulté devant l'énergie de son petit dernier, ne parvenant pas toujours à le contenir et Estéban entendait au téléphone, les cris de son frère et l'exaspération de sa mère.

Le papa a très mal vécu cette période ; il était très angoissé pour lui-même et ses proches et pleurait souvent au téléphone auprès d'Estéban. Ce dernier a fait en sorte

de nous alerter concernant ses deux parents. Nous avons décidé d'appeler régulièrement monsieur en dehors de la présence d'Estéban pour soutenir l'un et alléger l'autre.

Pour Aurélie, Estéban a demandé à Lionel s'il pouvait venir aux bureaux pour me rencontrer avec sa mère pour parler. Lionel lui a dit qu'il ferait passer le message et que je le contacterais par téléphone.

Ce que j'ai fait. Estéban a tenu l'échange, a demandé de mes nouvelles et m'a donné des nouvelles de ses deux parents. Il m'a réitéré sa demande de rencontres avec sa Mère. J'ai différé à une réflexion d'équipe à ce propos, n'étant ni dans l'accompagnement proximal de référence, ni en fonction de psychologue.

J'ai évoqué cela avec ma collègue psychologue et nous pensons possible de le proposer à l'issue du confinement et un temps d'évaluation du PPAE (Projet Partagé d'Accompagnement Educatif) aux deux parents et à Estéban. Ce serait l'occasion de parler de la proposition d'Estéban de rencontres avec sa mère en la resituant dans un autre contexte : celui d'entretiens familiaux ; en présence des personnes qui vivent ensemble, de la psychologue et d'un membre du binôme éducatif.

Estéban, dans sa préoccupation envers ses deux parents (parentification), nous active et est reconnu dans cette préoccupation. Nous avons conscience de l'importance de reconnaître l'implication d'Estéban dans le devenir de ses deux parents qui ont, comme lui, évolué dans le cadre protégé du secteur médico-social (IME-IMPRO/ et ESAT pour le papa). Estéban connaît les fragilités de ses parents et s'il peut en jouer (test du cadre, connaissances plus développées que ses parents en termes d'apprentissage), il protège et veille aussi sur ses parents. Il a droit d'être aidé pour aider ses parents.

Par parentification, on entend un processus par lequel l'enfant devient parent de son propre parent. En raison de sa loyauté, il assume le rôle qui lui est assigné. Jusqu'à un certain niveau, c'est un processus normal qui favorise la croissance des deux parties².

Dans le glossaire de thérapie contextuelle, on peut lire, à propos de la parentification. « Le terme décrit initialement³ une manœuvre d'adulte consistant à transformer un enfant(ou un adulte) en un « aîné » fonctionnel, c'est-à-dire en quelqu'un qui prend une responsabilité plus grande que celle qui serait appropriée à son âge, dans une relation donnée.

La parentification ne se fait pas nécessairement au détriment de l'enfant. De fait, elle peut constituer une adaptation adéquate de l'enfant à une contrainte familiale temporaire. »

² Magda Heireman , *Du côté de chez soi*, 1989.

³ B.-Nagy, 1965 ; B.-N& Spark, 1973

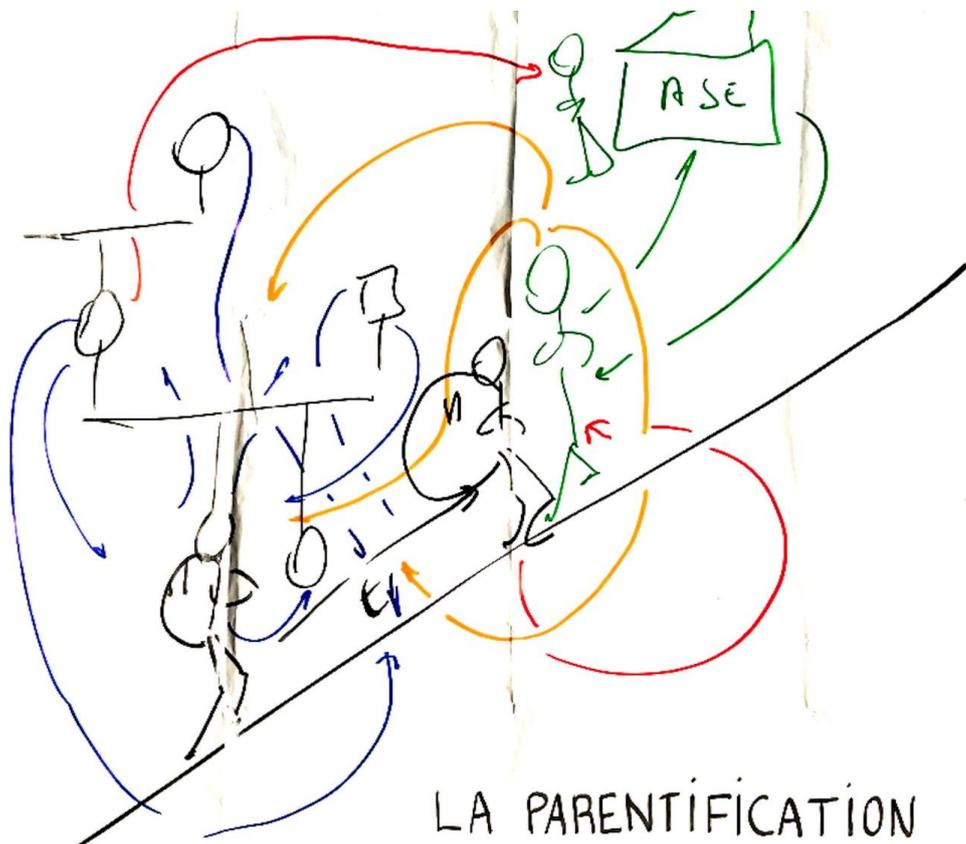
Qu'est-ce qu'un enfant parentifié ? C'est un enfant qui a pris en charge, qui a contribué massivement à la vie de ses parents et l'originalité de l'approche contextuelle est de considérer que si la parentification est dommageable, le plus destructeur pour un enfant serait de le priver de se préoccuper de ses parents.

Lorsqu'un adulte parentifie un enfant, la hiérarchie des générations s'inversent. De tels mouvements se retrouvent dans toute relation parent/enfant, une position parentale constante de don unilatérale s'avérant émotionnellement intenable. L'enfant peut à ce moment exprimer de la sollicitude à l'égard de son parent. Il apprend ainsi progressivement les rôles de responsabilité qu'il assumera comme adulte. Il est destructeur pour un enfant de le priver de se préoccuper de ses parents. On l'empêche alors de diminuer sa dette filiale.

La parentification peut prendre une forme d'exploitation excessive où les exigences répétitives imposées à l'enfant dépassent son degré de développement. L'enfant sera alors sur légitimé dans sa famille, ce qui l'empêche d'investir ses pairs ou sa scolarité. Parfois aussi, l'enfant est blâmé car il ne réussit pas sa mission. Il vit alors un profond sentiment d'échec, s'en veut et finit par en vouloir à tout le monde.

- **Extrait des échanges à propos de la parentification**

Jean-Marie Lemaire : Nagy parle de « *burden* » (*fardeau, charge*), ça m'a donné l'idée d'un gamin qui porte un sac à dos, chargé, parfois dans des missions contradictoires, de prendre soin de leurs parents ou plus largement des liens qui existent entre leurs parents. Ce gamin avance avec difficulté sur son existence, et à un certain moment, il va rencontrer un professionnel. On est alors dans un moment problématique, dans le sens où le professionnel peut dire au gamin « ce n'est pas ton rôle, tu n'as pas à prendre en charge les difficultés des membres de ta famille, débarrasse toi de ce fardeau ». Mais cela fait déjà un certain temps qu'il porte le fardeau qui est devenu plus important pendant ce temps. Le risque c'est que le professionnel dise en même temps que ce temps était un temps perdu, un temps où le gamin s'est trompé, disqualifiant l'attention protégée par l'enfant. L'équilibre délicat du professionnel, c'est de dire au gamin, moi je vais prendre ça en charge, ou bien solliciter un autre service pour s'occuper de la dépression de ton père et « l'alcoolisme » de ta mère. Mais le Travail Thérapeutique de Réseau, c'est faire en sorte de ne pas disqualifier le temps que cet enfant a consacré à ses parents, tout en diminuant la charge du fardeau. J'ai la conviction que les recommandations de la Thérapie Contextuelle permettent difficilement à un seul intervenant de faire ce travail : travailler à ce que ce ne soit plus la reconnaissance du professionnel, mais que le réseau puisse faire en sorte que la reconnaissance de ce temps vienne des membres de la famille. Que la légitimité constructrice ne soit pas artificielle et faite par le réseau vert des professionnels, mais s'installe au sein des gens qui vivent ensemble, et je ne crois pas qu'on arrive à le faire tout seul, dans ce que décrit Catherine.



On a insisté sur donner et prendre, mais en étant fasciné par la traduction du donner, prendre, avaler, recevoir..., on a oublié le terme le plus important « between », **entre** donner et prendre.

C'est en passant de la Thérapie Contextuelle au Travail Thérapeutique de Réseau, puis en se dirigeant à nouveau vers des contextes plus restreints de Thérapie Familiale Contextuelle, en ayant pris soin d'avoir dispersé les questions dans un réseau suffisamment large que s'opère l'émergence d'évènements thérapeutiques. Aurélie, Martial, Esteban, Iliès pourront devenir demandeur d'un Travail Familial Contextuel.

Damien Bael : On a une distribution de l'attention que l'on peut avoir de nouveau de la part des membres du réseau envers les membres de la famille dans le réseau

Jean-Marie Lemaire : On passe nécessairement dans le Travail Thérapeutique de Réseau par une distribution de partialités trop lourdes pour être assumées par un seul intervenant. La pulsion d'aide que nous pouvons avoir est forcément préférentielle. Si je suis enseignant en école maternelle, même formé à la Thérapie Contextuelle, je ne pense pas être en mesure de réserver une partialité envers la maman qui amène, ivre, son enfant mal habillé à l'école.

Marie-Claire Michaud : On charge l'enfant, mais l'enfant aussi se charge d'aider. Ce n'est pas une initiative parentale.

Jean-Marie Lemaire : Très souvent les choses sont encore plus complexes. S'il s'agit d'une Sœur aînée, on peut voir comment elle se charge de la misère que peuvent

vivre ses parents, mais aussi de sa Sœur plus jeune.

Béatrice Baudry : Il n'y a pas forcément de décision volontaire, les choses s'imposent tout autant aux enfants qu'aux parents.

Jean-Marie Lemaire : c'est pour cela que le « **entre** » est important, c'est dans le « **entre** » que ça se passe, Nagy souligne d'ailleurs que notre langue est très pauvre en vocabulaire relationnel.

Eliane Bailly : A-t-on les références d'autres langues qui lui donnent plus de place ?

Jean-Marie Lemaire : Dans certaines langues, conjugaison active (je fais), passive, (je suis fait), et une troisième voie « (il se fait que) ». Comme en Grec ancien⁴, je crois. Il est extrêmement difficile d'adopter cette voie moyenne pour des professionnels formés dans une culture de l'autonomie, de l'auto-détermination, de libre adhésion, sans attribuer la source d'une situation à une intention. Cf. Camus, longue description quand Meursault va vers l'Arabe et le tue, sans que ça soit un projet.

Anne Marie Therreau-Guérut : Il est chargé de sa famille et il se charge, il y a pour lui un enjeu d'exclusion, de rejet, d'abandon. Il se charge non seulement pour protéger ses parents, mais aussi le groupe familial auquel il appartient.

Jean-Marie Lemaire : Voire plus, si on pense à des collectivités différentes des nôtres. Il est difficile par exemple de percevoir par quel mécanismes il se fait que des personnes originaires des Comores sont chargées de responsabilités.

Catherine Kaplan : Dans certaines familles il peut être impensable de ne pas être chargé.

Jean-Marie Lemaire : Je travaille avec des jeunes gens du Congo, les plus jeunes d'une fratrie envoyés ici parce que leur parcours scolaire ne pourra pas être assuré au pays, alors qu'ils étaient les seuls à assurer la responsabilité de la santé de leur grand-mère vivant dans la brousse.

Michele Caccavo : La reconnaissance la plus forte n'est-elle pas celle des parents. Et quand les parents ne sont plus là ?

Jean-Marie Lemaire : Ouvrir la question a déjà du sens. Si dans un collectif tu la poses

⁴ La voix moyenne est par un processus verbal qui présuppose que l'agent du processus verbal est aussi celui qui en bénéficie. Pour une part, cela correspond plus ou moins à la forme réfléchie en français.

Certains verbes n'existent qu'au moyen : ex. cesser *παύομαι* ; de fait, quand je dis *je cesse*, c'est moi qui exécute l'action, et c'est moi qui en première ligne bénéficie de l'action. Certains verbes se présentent à la voix active et à la voix moyenne : ils ont alors des sens différents. *Βουλευώ* – tenir conseil, délibérer, projeter, décider / *βουλεύομαι* – se consulter, délibérer en soi-même, projeter en soi-même, méditer.

par rapport à des gens disparus en Méditerranée, ce n'est pas la réponse qui est importante, c'est la question. D'où l'importance de formuler des questions qui donnent une reconnaissance à l'engagement de l'enfant, et d'une manière à ce qu'il puisse l'accepter comme une reconnaissance.

Nous pouvons arriver à construire des questions qui interpellent la relation, le « **Entre** » : « Comment pensez-vous que votre enfant se débrouille avec le degré de reconnaissance qu'il perçoit que vous lui accordez ? »

6. Le bilan du PPAE : la danse sur place pour garder le cap, on ouvre le cercle. Je mène à nouveau la danse.

J'ai volontairement installé une temporalité « longue » pour ce travail, en demandant à chacun des parents et à Esteban comment ils avaient vécu la période du confinement, de séparation d'avec leur enfant. Nous avons respecté le rythme des interventions de chacun (difficultés d'allocution du Papa, par exemple) et j'ai demandé des exemples aux parents de comment leur fils les a soutenus.

Monsieur a pu dire en présence de son fils, qu'il aimerait ne jamais lui dire non, tant il aime son fils mais qu'il a compris qu'Esteban en avait besoin pour bien grandir, et que c'était difficile pour lui de poser un cadre. Aurélie a demandé à ce que l'équipe éducative veille au rythme de sommeil d'Estéban qui est fatigable, en le couchant tôt.

L'énurésie d'Estéban a été évoquée et il a pu dire sa gêne tous les matins vis-à-vis des éducateurs et l'utilisation d'un code pour ne pas dire « pipi au lit ».

La question de l'orientation a retenu l'attention ; les parents ont exprimé leur fierté face au progrès de leur fils et soutiennent l'idée de la recherche d'un internat en IME pour prendre la suite du placement social actuel. Cette perspective s'appuie sur l'expérience des deux parents du milieu protégé dans lequel leur fils va également évoluer et valide le non-retour d'Estéban au quotidien chez ses parents.

Je sollicite Estéban et le remercie de m'avoir activée pendant le confinement, me demandant à ce que l'on se rencontre avec sa Mère pour parler. Je lui explique la réflexion d'équipe, ma sollicitation vers la collègue psychologue et nous proposons à Aurélie, Estéban des entretiens familiaux avec Elies et le papa d'Elies. Aurélie va en parler à son mari mais se dit d'accord pour ce travail.

Un avenant au projet sera travaillé avec les deux parents et Estéban pour actualiser les nouveaux objectifs éducatifs.

L'attention portée à la durée du travail a permis d'accéder à une forme de profondeur. J'ai résisté aux pressions des éducateurs qui s'impatientaient face à la longueur des échanges. J'ai tenu le cadre de mon intervention dans ma feuille de route qui intégrait l'approche de l'été et la prochaine échéance de la fin de mesure en octobre 2020.

Nous ferons un bilan en septembre....et préparerons l'audience éducative.

Dans cette danse qui paraît tranquille et en rythme, j'occupe aux côtés du binôme éducatif une fonction de vigilance quant à la recherche d'un équilibre-déséquilibre de la balance relationnelle.

Pour exemple, au cours de l'été, il est apparu qu'Estéban était malmené par les autres jeunes du groupe : pressions, harcèlement, discours dévalorisant à son encontre et envers les membres de sa famille (« Ta mère, l'handicapée »). Mme C, Aurélie, a exprimé son mécontentement et son inquiétude car cette situation s'est déjà produite avec un autre enfant l'an passé. Elle avait fait la démarche de porter plainte et sa requête n'avait pas été prise en compte par le commissariat.

Elle souhaite aujourd'hui porter plainte. Un courrier officiel a été envoyé aux parents des « auteurs » en indiquant que la maman envisageait de porter plainte. Puis plus rien.

J'ai demandé en réunion d'équipe pourquoi cette situation trainait ; certains étaient pour accompagner les parents au commissariat pour éviter qu'ils ne soient pas pris au sérieux, d'autres pensaient qu'il fallait ne pas créer du besoin. J'ai proposé que l'on reçoive les deux parents d'Estéban (qui, eux n'avaient pas reçu de courrier...) pour évaluer avec eux comment faire.

Ma disponibilité et celle des parents ne permettaient pas ma présence. Nous avons opté pour que j'appelle les deux parents afin d'expliquer nos motivations et décider d'une date. J'ai conduit les parents au centre de la salle de danse.

Ce que j'ai fait : cela a été l'occasion pour Aurélie de me donner des nouvelles de sa santé fragile, et pour le papa de me dire qu'Estéban lui mettait la pression pour qu'il ne porte pas plainte contre ses copains. Les deux parents sont venus au rendez-vous avec notre cheffe de service et une éducatrice (le binôme étant en congés). Il a été convenu que si Estéban subissait à nouveau les agissements malveillants de ses camarades, nous accompagnerons les parents dans un dépôt de plainte. La discussion a introduit la possibilité d'accueils ponctuels d'Estéban chez une Assistante Familiale salariée de Coste.

- **Réflexions**

A chaque étape significative de l'accompagnement, nous avons en même temps saisi les propositions des membres des familles (demande explicite du suivi par Coste, demande d'Estéban de prendre soin de ses parents, exigences parentales) et aussi pris des initiatives qui auraient pu déstabiliser l'accompagnement (proposition du groupe famille/pro à Aurélie, entretiens familiaux avec la psychologue face à la demande d'Estéban de rencontre entre sa mère, lui et moi, recherche d'un IME en internat à la suite du placement sociale à Coste), comme une recherche d'un déséquilibre salvateur et constructif qui correspond à la danse du donner/prendre qui évolue, tourne, virevolte, s'arrête et repart. Les balances relationnelles du donner/prendre dans la famille (entre Estéban et sa mère, entre Estéban et son père,

entre papa et maman, entre Estéban et Ilyes, entre Aurélie et sa sœur Elodie, etc...), trouvent écho , sont complétées , alimentées et inversement avec la balance qui associe les membres des familles et un professionnel (Aurélie et Lionel, Aurélie et moi-même, Papa et Ouafa) et la balance qui associe des professionnels (Lionel et moi-même, moi et la psychologue, notre équipe et celle de l'IME, etc...).

L'aspect transgénérationnel de l'accompagnement éducatif d'abord envers Aurélie, puis envers son fils pour ce qui concerne notre service, mais aussi du SAVA qui accompagne le papa et est impliqué dans la PEC de l'enfant rajoute des poids dans la balance et permet des retours indirects validés et reconnus pour les membres de familles et pour les professionnels engageant l'avenir d'Estéban.

Les membres de la famille sont redevables au secteur médico-social et peuvent accroître leurs mérites respectifs et mutuels à l'égard d'Estéban au travers de la mesure éducative pour leur fils, redonnant aux professionnels ce qu'ils leur ont pris des années auparavant. Les professionnels sont redevables à Aurélie, Estéban, au papa de ce qu'ils prennent auprès d'eux, dans la validation de leur travail, dans la reconnaissance de leur engagement. Ces échanges éthiques questionnent les relations intrafamiliales et pourrait permettre une thérapie contextuelle pour Aurélie et les membres de sa famille, tant les enjeux relationnels du passé et du présent peuvent impacter l'avenir d'Estéban et d'Ilyes.

- **Que s'est-il passé depuis la présentation de ce travail ?**

- Une nouvelle audience éducative s'est tenue avec validation du travail entrepris par la juge des enfants qui a pris une décision de poursuite de l'aide éducative pour deux ans afin de rassurer chacun des membres de la famille. Mme C, Aurélie, a vu ses droits élargis.

- Les Entretiens Familiaux ont démarré en présence de la psychologue de notre service, de Lionel, de madame et de son mari ainsi que d'Estéban et son frère.

- La recherche d'un IME avec internat est en cours.

- Estéban a été accueilli chez l'une de nos assistantes familiales et cet accueil est en débat au sein de l'équipe avec les parents.

- Un avenant au Projet Partagé d'Accompagnement Educatif a été travaillé en présence de tous le 10.11.2020 (membres de la famille, binôme éducatif, coordinatrice, assistante familiale, une représentante de l'Hébergement Collectif); il est signé par les parents et Estéban, et notre cheffe de service et sera envoyé à l'Aide Sociale à l'Enfance et à l'équipe de l'IME. Ce document sera évalué d'ici six mois.

- Mme C, Aurélie, a été invitée au groupe famille/pro, en mon absence (participation au Séminaire International pour la « Clinique de Concertation ») mais personne n'a pensé à la prévenir d'un changement de date et elle n'est donc pas venue...Je l'ai sollicitée pour qu'elle revienne , ce qu'elle a fait et nous avons choisi une prochaine

date pour réunir le groupe pendant les vacances de Noël pour permettre à Estéban et son frère d'être présents.

- J'ai partagé ce présent travail avec Mme C, Aurélie, le 27.11.2020. Elle a été très émue, très attentive. Elle m'a dit que j'avais fait du bon travail (dans ce texte ? dans ma fonction de coordinatrice ?) et qu'elle était contente et fière. Moi aussi, j'ai là une belle occasion de rendre ce que je lui ai pris au travers de cet écrit ; la balance continue de bouger en créant de la légitimité constructrice et je vais pouvoir continuer à prendre auprès d'Aurélie. Je lui demande **quelles étapes**, selon elle, ont été déterminantes dans **l'accroissement de la confiance**.

- Elle a évoqué sans hésitation la **première rencontre** dans les locaux de l'Aide Sociale à l'Enfance lorsqu'elle a vu Lionel dans le bureau, elle s'est sentie sereine, car elle le **connaissait**, avait confiance, ne s'est pas sentie jugée et a été rassurée que c'est lui qui allait accompagner son fils.
- La visite du lieu d'hébergement a renforcé les liens de confiance en voyant les professionnels, là où allait **dormir** son fils.
- Le moment du « Sociogénogramme » est resté dans sa mémoire car ce fut l'occasion de croiser des éducateurs qu'elle avait connus et qui la connaissaient. Elle rajoute cette phrase : « la mesure éducative pour mon Fils m'a permis de revoir mes anciens éducateurs. »

- A partir de là, j'envisage de partager ce texte avec l'équipe (Lionel a commencé à le lire), voire avec notre directeur pour une diffusion plus large. Lionel informera le papa d'une possible diffusion du texte.

- Se pose le partage du texte à une échelle encore plus large : au sein de l'IFTC ? Par le biais de la newsletter, du site de l'AFCC ? voire d'une publication ?

Au regard de ces éléments, nous percevons que la danse n'est pas terminée, qu'elle se complexifie dans une chorégraphie à plusieurs dont les pas peuvent être plus ou moins difficiles à mémoriser. La question de l'improvisation se pose déjà : qui va perturber la farandole ? Quelle activation va impulser un changement de rythme, de cadence ?

Qui va prendre soin de chacun des protagonistes afin qu'ils soient tour à tour et alternativement dans la lumière des projecteurs ? Qui va faire en sorte que chacun puisse mener la danse, être mené, perdre équilibre dans une recherche de bascules incessantes de la balance relationnelle ? Le binôme éducatif, les professionnels partenaires, moi dans ma fonction de coordinatrice, l'assistante familiale, la psychologue et chacun des membres de la famille peuvent endosser cette responsabilité qui devient partagée et crée une chorégraphie nouvelle, moderne, innovante, éthique, un rythme à la cadence collective mettant en avant ce qui se passe « Between Give and Take » : comment on entre dans **la danse du « Between Give and Take »**. **L'entre**, le between d'I. Boszormenyi-Nagy, passe de la préposition à la forme conjuguée du verbe entrer et rend active toute personne qui s'y engage. Par extension, pourrions-nous nous risquer à évoquer **l'antre** du « Between Give and Take » comme un refuge éthique ?

Selon les définitions du dictionnaire Larousse :

1. Excavation naturelle, qui peut servir d'abri aux hommes ou aux animaux.
2. Lieu, pièce où on s'isole des autres pour pouvoir travailler, réfléchir, lire.
3. Lieu obscur et mystérieux ou dangereux du fait de ceux qui le fréquentent ou l'habitent.

Cette extension métaphorique amène à ne surtout pas oublier l'ouverture indispensable et inhérente au « between ». Le « entre » donner /prendre, contient, produit une temporalité, une ouverture, une extension de la balance relationnelle qui ne fige pas une situation, une personne mais permet une amélioration personnelle et collective pour que demain **soit moins pire qu'hier**.